

Guide des bonnes pratiques agricoles





Ce guide des «bonnes pratiques en milieu agricole» est destiné aux exploitants dont les parcelles sont localisées dans les sites «Pelouses et forêts calcicoles de la Côte et Arrière-Côte de Beaune» et «Forêts, pelouses et éboulis de la vallée du Rhoin et du ravin d'Antheuil», proposés au réseau Natura 2000.

Le réseau Natura 2000

• Les pelouses sèches

• Les pelouses très sèches

• les pelouses et lisières marneuses

• Les prairies sèches

• Les prairies fraîches

• les formations humides à hautes herbes

• les tufières, sources et bas-marais

• les cours d'eau

• les espèces animales

Il a pour origine la mise en application des directives européennes dites «Oiseaux» et «Habitats» de 1979 et 1992. Il a pour objectif de maintenir la diversité biologique des habitats en tenant compte des exigences économiques, sociales, culturelles et régionales qui s'y attachent. La directive Habitats a établi une liste des habitats et des espèces animales et végétales justifiant la création de Zones Spéciales de Conservation (ou «sites Natura 2000»).

Qu'est-ce qu'un habitat ?

Il s'agit du milieu de vie d'un ensemble d'espèces animales et végétales qui se développe dans des conditions homogènes de climat et de sol.

Le document d'objectifs

Ce guide a pour but de présenter les pratiques agricoles les plus favorables au maintien des milieux et des espèces d'intérêt communautaire. S'il veut s'engager au-delà de ces bonnes pratiques, l'exploitant ou le propriétaire pourra passer un contrat avec l'État : le contrat Natura 2000 ou le contrat d'agriculture durable (CAD).

Sur les deux sites, un document d'objectifs définit les mesures en faveur de la conservation ou de la restauration de la diversité biologique.

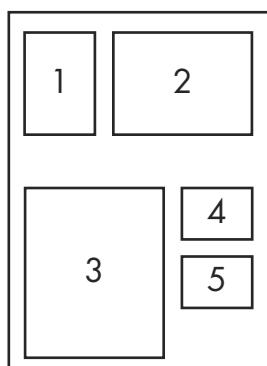
Le contrat Natura 2000

• Il est conclu entre le Préfet et le titulaire de droits réels ou son ayant droit. Il sera d'une durée minimale de cinq ans.

• Il mentionne les parcelles cadastrales concernées, et décrit les engagements, rémunérés ou non, pris par le bénéficiaire du contrat. Il fait ainsi référence au cahier des charges des mesures du document d'objectifs.

• Il précise le montant, la durée et les modalités de versement de l'aide publique. L'organisme de paiement est le Centre National pour l'Aménagement des Structures des Exploitations Agricoles (CNASEA).

• Les dossiers sont instruits par la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt (DDAF) et la Direction Régionale de l'Environnement (DIREN). Le contrôle de la bonne mise en œuvre du contrat et du respect du cahier des charges sera effectué par la DDAF et le CNASEA.



- 1 - La vallée du Rhoin (Site FR2601000) - P. Juillard - ONF
- 2 - Le Mont Julliard, commune de Dezize-lès-Maranges (Site FR2600973) - CSNB
- 3 - Le village de Bouilland (Site FR2601000) - P. Juillard - ONF
- 4 - L'Inule des montagnes - S. Caux
- 5 - La vallée du Rhoin - Envergure - DIREN

Les pelouses sèches

Comment les reconnaître?

Les pelouses sèches (ou pelouses « mésophiles ») sont des **formations herbacées assez rases souvent dominées par les graminées** (surtout le Brome dressé). Elles présentent une **importante diversité en espèces végétales**. Deux périodes de floraison : avril - juin et août - octobre.

Elles sont **souvent colonisées par des arbustes** comme le genévrier, divers rosiers, le prunellier,...



Anémone pulsatille



Germandrée
petit chêne

A. Chiffaut - CSNB
La grande flore en couleur - G. Bonnier - Ed. BEIN

Où les observer?

La Côte de Beaune et la vallée du Rhône représentent encore un des plus grands ensembles de pelouses calcicoles du nord de la France, en continuité avec la Côte dijonnaise.

Les situations topographiques sont variées : pentes plus ou moins fortes (Meloisey, Auxey-Duresses), rebords de plateaux (Pommard, Bouilland), plateaux (Saint-Romain, Nantoux), buttes calcaires (Mont de Sène, Mont de Rème). La caractéristique commune est la présence d'un sol peu épais.



Lézard vert

B. Hyvernat - CSNB

Les espèces animales associées

La diversité des insectes est élevée : grande variété des sauterelles et criquets, des papillons de jour, présence de l'Ascalaphe, de la Mante religieuse, de la Petite Cigale des montagnes...

Les pelouses sèches abritent également plusieurs espèces de reptiles : le Lézard des souches, le Lézard vert, la Vipère aspic.

Certains oiseaux, comme l'alouette lulu, nichent au sol dans ces milieux ouverts. Le Circaète Jean-le-Blanc trouve ici un bon garde-manger constitué de reptiles.

Une végétation particulière

La flore typique des pelouses sèches est composée de graminées : le Brome dressé, la Fétue de Léman, le Brachypode penné. De petites plantes ligneuses sont présentes comme par exemple la Germandrée petit chêne, ainsi que d'autres espèces herbacées telle l'Anémone pulsatille.

Quand le sol est plus épais, des espèces de prairie peuvent apparaître, avec notamment des graminées comme le Dactyle aggloméré et la Flouve odorante, ainsi que les plantains, le Gaillet jaune, la Grande Marguerite et le Trèfle des prés.

Les pelouses sèches

Etat de conservation à privilégier

L'état idéal est une pelouse mi-rase, plus ou moins ouverte obtenue par un pâturage extensif ovin, bovin ou mixte (plus rarement chèvres, ânes ou chevaux, à l'exclusion des chevaux lourds), sans fertilisation ni amendement complémentaires.

Il est essentiel de conserver un piquetage de broussailles ainsi que des lisières à *Brachypode penné*, non pâturées.

Potentialités de production

Ces pelouses «maigres» sont l'héritage d'un pâturage très extensif ou éventuellement de la fauche.

Ces pelouses s'avèrent encore intéressantes pour les animaux de plein air comme les chevaux qu'il est possible de laisser pâtrer en hiver. Les rendements fourragers restent faibles.

Évolution de la végétation

Ces pelouses sont issues de la déforestation, ou parfois plus récemment de la colonisation de champs abandonnés (La Fornaiche à Saint-Romain). Spontanément, après abandon pastoral, le tapis de graminées (*Brachypode penné*, *Brome dressé*) devient plus dense, réduisant ainsi la diversité en espèces végétales. Des arbustes s'implantent alors par noyaux à partir des genévrier et des arbustes isolés, ou par front lorsque la pelouse côtoie une forêt. Les pins noirs plantés à proximité et de nombreux feuillus s'installent par la suite, conduisant à terme à une forêt de chênes et de charmes. Si le pâturage accompagné d'amendements s'intensifie, on assiste au passage à des prairies pâturées plus fertiles.



S. Caux

Ascalaphe



Brome dressé Brachypode penné Fétuque

Modes de gestion recommandés

- La restauration d'une pelouse envahie par les ligneux consiste généralement à éliminer les plantations ou semis d'arbres et quelques arbustes en hiver (coupe puis exportation) et d'assurer ensuite le gyrobroyage annuel des rejets. Les travaux de débroussaillage sont préférables à l'automne pour une meilleure efficacité. Attention ! Un débroussaillage en fin d'hiver peut sous certaines conditions (pluviométrie printanière) relancer la végétation ligneuse. Les travaux doivent être étalés sur plusieurs années, en tenant compte de la capacité du troupeau à abrutir les rejets.
- La mise en place d'un pâturage extensif ovin, bovin, caprin, ou équin, permet ensuite l'entretien d'une pelouse rase ouverte. Le chargement instantané maximum sera de 0,7 UGB / ha. Le pâturage s'accompagnera d'une coupe des rejets ligneux, d'un allottement et du déplacement des animaux (ou conduite en parcs tournants), d'une surveillance du troupeau.
- Les traitements phytosanitaires, la fertilisation et les labours sont à éviter car ils risquent de modifier fortement la végétation.
- A défaut de pâturage, une fauche d'entretien peut être pratiquée en automne tous les trois à quatre ans selon la productivité de la végétation. Il est conseillé de retarder de 15 jours ou trois semaines les dates de fauche, selon les conditions climatiques et le type de sol. Un minimum de deux fauches par an doit être réalisé, sauf pour les pelouses où le *Brachypode* est très dominant.
- Sur les secteurs où domine le *Brachypode* (de 25 à 30 % de recouvrement), un pâturage légèrement intensifié pourra assurer sa régression. Il est également possible de le contrôler par une fauche précoce avant épiaison (mi-juin) avec exportation et une fauche tardive.
- Autrefois, l'action des lapins était importante, notamment sur les lisières. La présence de chevreuils permet encore la limitation des broussailles.

Les pelouses très sèches

A. Chiffaut - CSNB

Code Natura 2000 : 6110, 6210
Code CORINE Biotopes : 34.11, 34.33
Pelouse à Orpin sur dalle rocheuse -
Pelouse à Inule des montagnes et
Brome dressé - Pelouse à Anthyllide
des montagnes et Seslier bleuâtre

Comment les reconnaître?

Les pelouses très sèches (ou « xérophiles ») sont de deux types :

● **Les pelouses sur dalles rocheuses** recouvrent généralement les sommets de falaises ou les affleurements rocheux au sein de plus vaste ensemble de pelouses. Ce sont des **milieux très ras**, avec un important recouvrement des mousses et des lichens.

La **diversité floristique est importante** surtout au printemps (mars - mai) avec de nombreuses espèces annuelles.

● **Les pelouses à Inule** sont, elles, dominées par les plantes herbacées (graminées et laîches), et riches en petites plantes ligneuses.

Parfois de plus grands ligneux s'installent : le buis est souvent présent, accompagné d'autres arbustes : divers rosiers, le Cerisier de Sainte-Lucie, le Nerprun des Alpes ou l'Amélanchier.

La diversité floristique est importante avec un pic de floraison printanier (avril - juin) et une seconde floraison plus discrète en septembre.



Pelouse de Nantoux

CSNB

Les espèces animales associées

Le caractère sec et chaud de ces milieux permet la présence d'espèces d'origine méridionale.

La diversité des insectes est généralement très élevée : grande variété des criquets et des papillons de jour.

Ces pelouses abritent de nombreux reptiles : le Lézard vert, la Vipère aspic, la Couleuvre verte et jaune, ou la Couleuvre d'Esculape.

Certaines espèces d'oiseaux sont liées aux milieux ouverts secs et buissonnants, comme l'Oedicnème criard ou la Fauvette orphée.



Globulaire allongée

S. Caux



Hélianthème des Apennins

S. Caux

Un patrimoine régional

Les pelouses sur dalles sont parfois naturelles, ce qui est exceptionnel pour les régions de la plaine française. Elles constituent des refuges pour de nombreuses espèces annuelles d'origine méridionale, comme la Luzerne naine ou le Buplèvre du Mont Baldo.

De nombreuses espèces végétales protégées sont présentes dans les pelouses les plus sèches : l'Inule des montagnes, le Liseron des monts cantabriques, l'Anthyllide des montagnes, le Laser de France. Beaucoup sont rares au nord de la France comme l'Hélianthème des Apennins.

Où les observer?

Sur les deux sites, les pelouses sur dalles sont assez largement répandues, parfois au sein des systèmes pastoraux extensifs, où elles peuvent être favorisées par le surpâturage. Elles couvrent d'assez grandes surfaces à Nantoux notamment. Elles sont parfois temporairement humide, à la faveur d'une fine couche argileuse. On observe alors le Pâturin des Alpes. Les pelouses à seslierie occupent les rebords de corniches et les vires rocheuses (Bouilland, Cormot). Localisées sur les plateaux et les pentes rocailleuses bien exposées, les pelouses à Inule sont encore bien présentes, parfois en situation de clairières forestières (Savigny-lès-Beaune).

Une végétation particulière

Les pelouses sur dalles abritent de nombreuses petites espèces annuelles comme la Drave printanière. Elles sont accompagnées de plantes à bulbes comme l'Ail à tête ronde, de plantes grasses (les orpins) et de petites espèces ligneuses.

Les pelouses à Inule se caractérisent par la présence de graminées (le Brome dressé, la Fétue de Bourgogne), de la Globulaire allongée et de plantes d'origine méridionale : l'Hélianthème des Apennins et la Laîche humble.

Les pelouses très sèches

État de conservation à privilégier

L'état idéal est une pelouse rase à mi-rase, ouverte et entretenue par un pâturage extensif ovin, plus rarement bovin, (parfois chèvres ou chevaux de race légère), sans fertilisation ni amendement complémentaires. Il est important de conserver au sein des pelouses des groupements arbustifs à Buis, Genévrier commun et Cerisier de Sainte-Lucie ainsi que des lisières à Géranium sanguin, non pâturées.



Potentialités de production

Par leur position sur de fortes pentes et des sols superficiels, les pelouses très sèches ont une valeur agricole nulle. Elles se trouvent cependant à proximité de secteurs intéressants pour l'agriculture, ce qui nécessite leur prise en compte. Sur les plateaux, le pâturage extensif ovin et caprin, rarement bovin, est conseillé.



Évolution de la végétation

Ces pelouses proviennent le plus souvent de la déforestation de forêts de chênes pubescents ou de chênes et de charmes. Sur les corniches rocheuses, elles sont naturelles et ne sont pas gagnées par l'embroussaillage. L'abandon des activités pastorales est suivi d'une évolution lente du tapis de graminées qui devient plus dense (surtout le Brome dressé). En parallèle, des arbustes s'implantent. Le buis constitue la menace principale pour ces pelouses. A plus long terme, le pin noir, le chêne pubescents et le chêne sessile vont s'installer petit à petit pour aboutir à la forêt. Les activités pastorales permettent de bloquer cette évolution, tout comme la présence des animaux sauvages (lapins, Chevreuils, Sangliers).



Modes de gestion recommandés

- Aucune action particulière n'est à mener sur les pelouses les plus sèches. Un pâturage occasionnel par les herbivores (troupeau pâturant les pelouses avoisinantes, lapins, cervidés) doit être maintenu. Un éventuel débroussaillage des arbustes à proximité permettra d'assurer une mise en lumière permanente.
- Les pelouses à Seslierie, de très grande valeur patrimoniale, et dont l'évolution est très lente, ne feront l'objet d'aucune intervention.
- En revanche, les pelouse à inule des montagnes, plus répandues et plus « productives », sont sensibles à l'abandon pastoral. L'arrêt de l'exploitation peut engendrer une reprise de l'implantation des ligneux, notamment du buis. Il conviendra de maintenir des secteurs non pâturés (favorables aux insectes) et de contrôler la colonisation par le buis. Dans le cas d'un boisement avancé, une phase de restauration sera nécessaire avec un débroussaillage et un pâturage / fauchage intensifié. L'ouverture du milieu est ensuite maintenue par un pâturage extensif ovin raisonnable avec un faible chargement compris entre 0.4 et 0.7 UGB / ha.
- L'embroussaillage des pelouses peut être limité par l'abrutissement des grands herbivores (cerfs, chevreuils).
- La fertilisation et les amendements complémentaires sont inefficaces en raison de la quasi inexistance de sol.

Les pelouses et lisières marneuses

A. Chiffaut - CSN&

Code Natura 2000 : 6210
Code CORINE Biotopes : 34.32

Pelouse à chlore perfoliée et brome dressé, ourlet à coronille bigarrée et brachypode penné

Comment les reconnaître?

Ces formations herbeuses denses sont souvent très recouvrantes et dominées par des graminées.

A la faveur d'un sol relativement profond et bien alimenté en eau, des arbustes se développent : le Genévrier commun, le Cornouiller sanguin, l'églantier, ou le prunellier. Le Pin sylvestre est un important colonisateur de ces milieux.

Deux périodes de floraison : d'avril à juin et d'août à octobre.

Un patrimoine régional

Ces groupements végétaux sont très rares sur les deux sites et en voie de forte régression au niveau national. La diversité en espèces végétales est très élevée.

La chlore perfoliée, une plante de la famille des gentianes, est strictement liée à ces milieux.

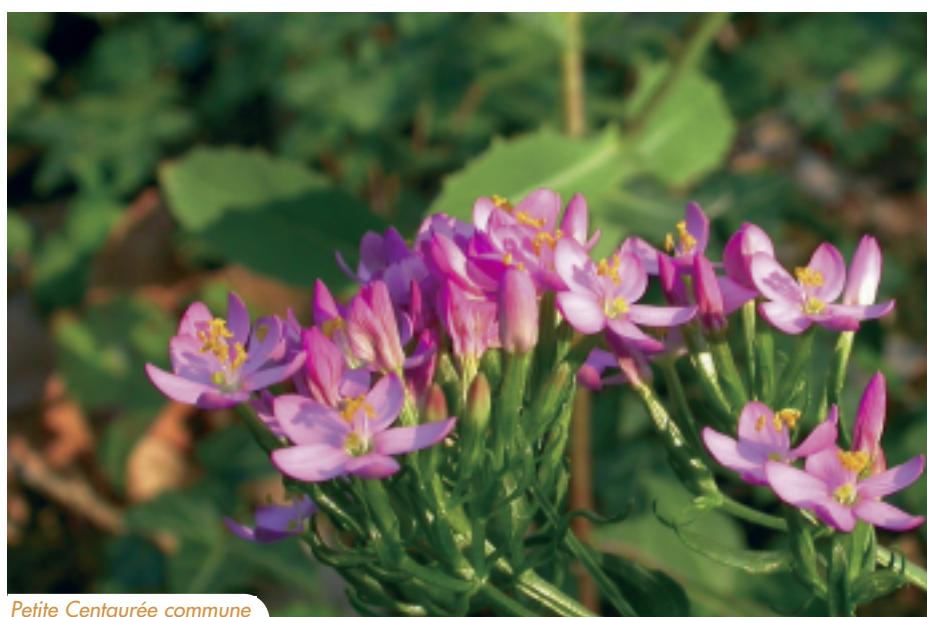
On peut observer des espèces protégées en Bourgogne comme la Gentiane croisette ou la Gentianelle ciliée. Ces deux espèces sont présentes dans les lisières, qui se développent au sein de la pelouse ou en bordure de la forêt.

Une végétation particulière

La flore présente les espèces typiques des pelouses dites « mésophiles », avec des graminées comme le Brome dressé, la Fétuque de Léman, le Brachypode penné. La Petite Centaurée commune fait également partie des plantes caractéristiques.

Certaines plantes indiquent de fortes variations annuelles de l'alimentation en eau du sol (alternance de périodes humides et de forte sécheresse), comme la Chlore perfoliée ou le Genêt des teinturiers.

Les lisières (ou « ourlets ») se caractérisent par la forte présence du Brachypode penné et de la Coronille bigarrée.



Où les observer?

Ces pelouses sont liées à la présence de calcaires marneux. Très localisées sur les deux sites, elles se rencontrent essentiellement dans la vallée du Rhoin, près de la roche Perçée (commune de Bouilland). De petites pelouses sur ces calcaires argileux ont également été observées au-dessus de Vauchignon et Cormot-le-Grand.



Les espèces animales associées

La présence d'espèces des milieux secs et humides permet une grande variété de la faune. Les lisières sont très favorables aux insectes et reptiles. La présence d'arbustes permet la nidification et l'alimentation des passereaux.

On retrouve ainsi la diversité en insectes caractéristiques des pelouses sèches (grande variété des sauterelles et criquets, des papillons de jour, ...).

La présence de milieux ouverts au sein de la forêt est toujours un facteur de diversité de la faune.

Les pelouses et lisières marneuses

Etat de conservation à privilégier

Ces milieux nécessitent un entretien pastoral pour conserver leur richesse.

Une végétation rase à mi-rase, non dominée par les arbustes et entretenue par un pâturage extensif, sans fertilisation ni amendement complémentaires, correspond à un état satisfaisant. Il est important de conserver des arbustes et des lisières à Brachypode penné, non pâtrées.



Gentiane croisette



La pelouse du sentier aux Vaches, à Bouilland (site n° FR 2601000)

Envergure - DIREN Bourgogne

Potentialités de production

Ces espaces correspondent à d'anciens parcours extensif de troupeaux bovin ou ovin. La nature humide des sols empêche de laisser les animaux en plein air pendant la période hivernale.

L'assèchement estival entraîne une diminution de la ressource en herbe.

Modes de gestion recommandés

- L'enjeu consiste surtout à maintenir un équilibre entre des secteurs de pelouses très ouvertes, mais aussi des lisières (herbe plus dense) et des zones de buissons.
- La restauration des secteurs fermés nécessite un débroussaillage, ce dernier sera effectué de préférence en automne ou en hiver, par fauche ou gyrobroyage si des ligneux sont présents. Il sera suivi d'une coupe annuelle des rejets au printemps ou à l'automne. Tous les produits de la coupe seront exportés de la parcelle. Durant cette phase, un pâturage fort et de courte durée est approprié.
- Pour maintenir ensuite la pelouse, un entretien par pâturage extensif est ensuite conseillé. Le chargement ne devra pas dépasser 0,7 UGB par hectare et par an.
- Il est important de préserver la qualité de ces sols parfois très humides, vis-à-vis du piétement auquel ils sont sensibles, notamment par temps pluvieux. Il est donc conseillé de limiter la charge et la période de pâturage.
- Tous ces travaux doivent être étalés sur plusieurs années, en tenant compte de la capacité du troupeau à abrutir les rejets.
- Le rôle des lapins et du grand gibier est important.
- Quand le Brachypode est dominant (25 à 30 % de recouvrement), sa limitation est possible avec une fauche précoce avant l'épiaison (ou une fauche tardive, à condition d'enlever la matière organique). Un pâturage légèrement plus intense reste cependant le moyen le plus efficace pour le faire régresser.
- Attention à la fauche ! Des espèces remarquables (gentianes) fleurissant en automne sont présentes. Il faudra veiller à faucher après leur floraison.

Évolution de la végétation

Ces pelouses résultent toutes d'un défrichement ancien de la forêt voisine. Ce sont des milieux dits « secondaires ». Elles ont parfois pu être cultivées. Après l'abandon agricole, le tapis de graminées devient rapidement plus dense, formant une litière sèche et dense, qui étouffe le reste de la végétation. Un « ourlet » se développe alors, annonçant le passage progressif à la forêt par l'implantation d'arbustes comme le genévrier. Ce phénomène peut être observé à Bouilland, sur la pelouse du sentier aux Vaches. Les arbres s'installent rapidement par la suite. On passe en quelques décennies à une forêt de chêne, hêtre et charme.

Si le pâturage est trop intense, la fertilisation provoquée entraîne une évolution vers des prairies à Avoine élevée.



Les prairies sèches

P. Juillard - ONF

Code Natura 2000 : 6510
Code CORINE Biotopes : 38.2

Prairie à Gaillet jaune
et Trèfle rampant

Comment les reconnaître?

Leur physionomie est proche des prairies fraîches : elles se caractérisent par une **structure dense, élevée et une grande richesse en graminées**.

Les hautes herbes (graminées élevées, ombellifères, composées...) dominent une strate constituée de plantes herbacées : petites graminées, espèces à tiges rampantes ...

La floraison est optimale à la fin du printemps et en été, avec des couleurs souvent vives et une forte présence des insectes pollinisateurs.

Un patrimoine régional

L'intérêt floristique réside essentiellement dans la présence d'espèces provenant des pelouses calcicoles voisines, et dans le mode de gestion : le traitement en fauche étant devenu rare dans la Côte, l'Arrière-Côte de Beaune et la vallée du Rhoin. C'est le maintien de cette pratique agricole qui constitue un des enjeux principaux pour ces prairies.

Les espèces animales associées

De nombreux papillons, criquets et sauterelles viennent se reproduire dans ces prairies.

La présence de buissons et de haies est très favorables à des espèces d'oiseaux et de chauves-souris, notamment pour leur alimentation.

Les haies et les bosquets parsemés de buissons épineux accueillent notamment la Pie-grièche écorcheur.



Pie-grièche écorcheur

G. Camarassa

Où les observer?

Elles sont localisées sur les bas de versants de la Côte de Beaune et de la vallée du Rhoin, en contact avec les prairies fraîches ou des milieux forestiers de frênaie-érablaie ou de hêtraies.

Une végétation particulière

Ces prairies, qui se développent sur des sols assez secs, abritent de nombreuses espèces de pelouses, comme la Sauge des prés ou la petite Pimprenelle.



De beaux exemples de prairies sont présents dans la vallée de Clavoillon.

Envergure - DIREN Bourgogne

Les prairies sèches

Etat de conservation à privilégier

Des prairies de fauche très peu fertiliées, correspondent à l'habitat le plus typique.

À cet égard, la vallée de Clavoillon présente de beaux exemples.

Une exploitation plus intensive, avec un apport d'engrais, entraînerait un important appauvrissement en espèces dont la valeur écologique et biologique est bien plus faible. Le retour à des prairies de fauche pourrait être alors une orientation à envisager.

La reconversion de terres cultivées en prairies permanentes est également préconisée sur les deux sites par l'implantation de graminées fourragères comme la Fétueque élevée ou le Dactyle.

Ces prairies ont une productivité faible, elles étaient traditionnellement fauchées avec parfois un regain permettant un pâturage en arrière-saison. Cependant, dans la Côte de Beaune et la vallée du Rhoin, c'est l'élevage bovin qui domine aujourd'hui.



Gaillet jaune

Évolution de la végétation

Sans intervention de l'homme, les prairies sèches évolueraient naturellement vers des forêts de chênes et de charmes ou de hêtres. La fauche accompagnée d'une gestion pastorale extensive permet d'empêcher le boisement. Sans entretien, une prairie haute dominée par l'Avoine élevée, appauvrie en espèces végétales, se développera. L'intensification du pâturage et / ou de la fertilisation se manifesterait par une évolution vers un milieu de moindre valeur patrimoniale.

Modes de gestion recommandés

- La première des recommandations est bien sûr le maintien de la prairie naturelle.
- La fauche est une action essentielle. Un pâturage intensif éliminerait les espèces les plus typiques et une fertilisation élevée banaliserait la flore (développement de l'ivraie et de la crételle). De plus, la fauche permet de maintenir une végétation tardive favorable aux insectes. Il est recommandé de mettre en place une rotation de secteurs fauchés et non fauchés.
- La fauche sera réalisée de préférence 3 semaines après la date la plus couramment pratiquée. Un pâturage très extensif des bovins sera possible lors du regain.
- La fertilisation, les amendements et le désherbage chimique sont déconseillés car ils entraînent une modification de la flore.
- Le retour à des prairies de fauche est possible sur des prés pâturés à condition de stopper le pâturage et de pratiquer une fauche annuelle répétée pendant plusieurs années avec exportation systématique du foin.
- Un équilibre est donc à respecter sur ces prairies en veillant à ne pas intensifier le pâturage ni l'amendement, mais surtout à poursuivre leur entretien tel qu'il est mené actuellement.



Les prairies sèches occupent les bas de pente de la reculée du Bout du Monde (site FR 2600973)



Fromental

Sauge des prés

Les prairies fraîches

Code Natura 2000 : 6510
Code CORINE Biotopes : 38.2

Prairie fraîche à Colchique

P. Juillard - ONF

Comment les reconnaître?

Elles présentent un **aspect de prairie élevée et dense, dominée par les graminées et les plantes à bulbes et rhizomes**. En l'absence de pâturage, la proportion des grandes herbes est souvent importante. Les plantes annuelles sont rares.

Un étagement sépare les plus hautes herbes (graminées élevées, ombellifères, composées...) des herbes plus basses (petites graminées, herbes à tiges rampantes...).

La floraison est souvent vive et colorée, à la fin du printemps et en été. Des espèces peuvent fleurir en fin d'été, après la fauche, et attirer les insectes pollinisateurs (telles les centaurées, par exemple).

Un patrimoine régional

C'est l'habitat lui-même qui est remarquable ; il est devenu rare en Bourgogne suite aux modifications des usages agricoles. Ces prairies abritent un cortège végétal varié avec des plantes de pelouses, de prairies et de formations humides à hautes herbes.

Cette diversité permet la présence de nombreux insectes rares, comme le Damier de la succise, un papillon protégé en France.

Où les observer?

On rencontre ces prairies sur les alluvions des fonds de vallon, parcourus par des ruisseaux pérennes (vallées du Rhoin et de la Cosanne), plus rarement dans les combes à écoulement hivernal (Combe aux Chevaux, par exemple). Le groupement se limite aux zones inondées pendant une courte durée l'hiver. Dès la base des versants, il disparaît au profit d'un groupement de pelouse mésophile.

Les espèces animales associées

Les prairies des vallées de la Cosanne et du Rhoin sont généralement bordées d'une allée de frêne, le long de la rivière. Le damier du frêne est un papillon dont les populations sont menacées en Europe. Il effectue sa ponte sur les feuilles de frêne. Le maintien du rideau boisé est donc indispensable à la survie de l'espèce.

Pour chasser, les chauves-souris fréquentent le réseau de haies et les lisières forestières à proximité immédiate des prés. La cigogne noire vient parfois s'alimenter au bord du Rhoin.

Une végétation particulière

Ces prairies présentent un mélange très varié d'espèces des milieux humides et des milieux secs.

Quand elles sont encore fauchées, elles abritent de nombreuses espèces de graminées : le Fromental élevé, le Dactyle aggloméré, le Brome dressé, la Flouve odorante.

En compagnie de ces graminées, on observe **le Colchique d'automne, espèce typique des prairies fraîches qui fleurit en septembre**, la Berce des prés, le Plantain lancéolé, le Gaillet mou, le Trèfle des prés, le Gaillet jaune, la Grande Marguerite, le Bouton d'or ou l'Oseille sauvage.



La berce des prés aime les sols frais et profonds.

L'ivraie, espèce indésirable typique des prairies très pâtrées.



Colchique d'automne

Les prairies fraîches

Etat de conservation à privilégier

L'action de l'homme et du bétail est essentielle : la fauche suivie d'un pâturage extensif assure la pérennité de l'habitat. L'abandon de cette pratique et la mise en place d'un pâturage intensif permanent, avec clôtures et apports de fumure, entraînerait une modification importante de la flore. La Pâquerette, le Séneçon jacobée, le Trèfle rampant ou l'Ivraie pérenne se développeraient aux dépens des espèces caractéristiques. La prairie de la Combe aux Chevaux à Savigny-lès-Beaune est typique d'un bon mode de gestion.



Potentialités de production

Ces prairies étaient traditionnellement fauchées une ou deux fois dans l'année, voire pâturées en regain en arrière-saison. Elles sont aujourd'hui presque toutes pâturées de façon extensive par des bovins, plus rarement par des chevaux. L'optimum de floraison se situe début juin mais la flore tardive permet de retarder la fauche jusqu'à mi-juillet, tout en conservant une valeur agronomique satisfaisante.

Évolution de la végétation

Les prairies évoluent spontanément vers la forêt de Chêne pédonculé, de frêne et d'érable ou d'aulne et de frêne. La fauche permet de stabiliser cette évolution. L'arrêt de cette pratique entraînera le retour d'une végétation de lisière humide puis de forêt.



Modes de gestion recommandés

- La fauche des prairies est le mode d'exploitation idéal ; il permet le maintien d'une flore et d'une faune (insectes et oiseaux) caractéristiques. On prendra soin de garder des secteurs non fauchés durant l'été (bandes-refuges, petits îlots). La date de fauche sera d'autant plus reportée que la floraison aura été tardive, afin de respecter notamment la nidification de certains oiseaux ou la fructification de certaines plantes.
- Un pâturage trop intensif est néfaste au développement des espèces caractéristiques. Un pâturage d'arrière-saison peut être effectué, à condition qu'il ne débute qu'en août pour une fauche qui a eu lieu fin juin et qu'il reste extensif.
- La fertilisation, le nivellement, le drainage, l'affouragement, l'ensilage et le désherbage chimique ne sont pas conseillés car ils entraînent une perturbation importante de la flore.
- Le maintien du mode d'exploitation actuel est une solution satisfaisante, s'il ne s'intensifie pas. Le risque principal est l'abandon des prairies. Sans entretien, elles se boiseront petit à petit.

Les formations humides à hautes herbes

Code Natura 2000 : 6430
Code CORINE Biotopes : 37.7

Formations humides à hautes herbes

Comment les reconnaître?

Il s'agit de **végétations de hautes herbes** installées **en bordure de cours d'eau et en lisière de forêts humides**. Elles se caractérisent par l'absence de fauche ou de pâturage. Les feuilles larges et la densité de la végétation ne sont pas favorables au développement des petites plantes.



Où les observer?

Ces « prairies » élevées, appelées « mégaphorbiaies », sont soumises à des crues temporaires. Elles sont rares sur les sites et de très faible étendue. On les rencontre uniquement dans la vallée du Rhône, où elles forment une mosaïque avec les prairies.



Un patrimoine régional

Berceau de certaines espèces de prairies, ces formations à hautes herbes occupent une surface de plus en plus réduite rapport au sein des prairies. Elles sont souvent limitées à d'étroits liserés en bordure de forêt et peuvent héberger des espèces rares à l'échelle régionale, comme l'Aconit napel. Ces formations, situées à proximité des cours d'eau, permettent d'assurer une protection de la qualité de l'eau.



Les espèces animales associées

Ces formations constituent également une ressource importante pour les insectes grâce à une abondante floraison, ainsi que des zones de refuge et de chasse pour de nombreux oiseaux insectivores ainsi que des musaraignes.

L'Agrion de Mercure est une espèce de l'annexe II de la Directive Habitats. Cette libellule fréquente les bordures de ruisseaux, les prairies fraîches et les formations humides à hautes herbes.



Une végétation particulière

Elle est constituée de grandes espèces herbacées vivaces, typiques des lieux humides : la Reine des prés, l'Angélique sauvage, la Valériane rampante, la Salicairy, l'Eupatoire chanvrine, la Menthe à longues feuilles et l'Ortie dioïque.

Les formations humides à hautes herbes

État de conservation à privilégier

Ces formations végétales humides sont devenues très rares sur les deux sites, il est donc essentiel de favoriser leur extension. Elles seront conservées sous la forme d'un linéaire de lisière près de la forêt, ou à des taches plus importantes au sein des prairies.

Évolution de la végétation

Les formations humides à hautes herbes sont issues du défrichement des forêts anciennes et de l'abandon des activités pastorales. Elles évoluent naturellement, par l'implantation d'arbustes (Sauvages) et d'arbres des forêts riveraines, vers des milieux forestiers d'aulne et de frêne.

Une exploitation pastorale entraînera le blocage de l'évolution de la végétation et un passage à des prairies présentant aussi un intérêt écologique. Il conviendra alors de faire un choix dans la gestion à mener sur ces secteurs. Mais les formations à hautes herbes sont suffisamment rares sur les sites et utiles pour la qualité de la ressource en eau, pour que cela justifie leur maintien en l'état et leur mise à l'écart du pâturage.

Potentialités de production

Les « mégaphorbiaies » présentent une faible valeur agronomique (10% seulement des espèces sont fourragères).



Il est important de conserver la mosaïque des différents milieux (mégaphorbiaies, prairies, forêts...).

Modes de gestion recommandés

- La végétation des « mégaphorbiaies » est sensible aux activités humaines (utilisation pour le pâturage ou la fauche), aux modifications éventuelles du fonctionnement des cours d'eau, ou à un enrichissement de l'eau, lié à des pollutions diverses.
- La conservation en l'état de ces milieux nécessitera peu d'interventions : un gyrobroyage tous les cinq ans est préconisé, accompagné d'une éventuelle coupe d'arbustes qui permettra de bloquer l'évolution vers la forêt.
- L'utilisation de produits chimiques, la création de drains et les travaux du sol sont fortement déconseillés, car ils risquent de modifier profondément le milieu et sa composition végétale.
- Il conviendra également de maintenir ces espaces à l'écart du pâturage, par la pose d'une clôture fixe.

Les tuulières, sources et bas marais

Code Natura 2000 : 7220, 7230, 6410
Code CORINE Biotopes : 54.12, 54.2, 37.31

Tuulières, marais et prairie à molinie

G. Nauche - CSN&

Comment les reconnaître?

Les **tuulières** sont des **dépôts de calcaire** qui se rencontrent **près des sources et des suintements**. Recouverte d'eau, la végétation est « pétrifiée » par le calcaire dissout qui forment des concrétions à l'air libre. Le tuf forme généralement des gradins, creusés de vasques et recouverts de mousses.

Il peut également se déposer sur des parois rocheuses à la faveur d'écoulements d'eau (combe à la Vieille, source de la Cosanne).

Sur les deux sites, les sources correspondent à des sorties d'eau alimentées par les circulations souterraines. Elles prennent ensuite la forme soit de petits ruisselets au débit très irrégulier naissant généralement dans le fond des vallons en milieux prairial ou forestier (source de la Cosanne et du Rhoin), soit de suintements de faible débit.

Les **bas-marais** sont des **formations végétales très localisées** au sein des prairies (essentiellement dans la vallée de Clavoillon), **composées d'espèces herbacées à l'aspect de graminées formant des touffes**.

Une végétation particulière

Bien que le nombre des espèces liées aux tuulières reste assez modeste, elles sont représentées par des mousses particulièrement bien adaptées à ces conditions d'excès de calcaire.

Dans le marais, on observe des espèces dites « pionnières », qui sont les premières à coloniser ces milieux humides. C'est le cas du Scirpe comprimé, petite plante herbacée très rare en Bourgogne et protégée dans les régions limitrophes.

La Molinie est une graminée qui caractérise un type de prairie se développant sur des sols subissant des fluctuations importantes du niveau d'eau, généralement sur le tuf asséché.

Où les observer?

Les tuulières, sources et marais sont présents essentiellement dans la vallée du Rhoin, le vallon de Clavoillon, le vallon d'Antheuil. Ils sont beaucoup plus rares sur le site de la Côte de Beaune (Cascade du Bout du Monde à Vauchignon).

Un patrimoine régional

Les tuulières sont des milieux rares et fragiles, abritant des espèces très spécialisées, que l'on ne retrouve pas ailleurs.

On rencontre au niveau des sources de nombreux amphibiens. Les zones humides associées aux sources jouent un rôle dans la filtration et l'épuration des eaux de ruissellement.

Les petits marais présentent également une flore adaptée aux conditions d'humidité du sol.

La plupart des zones humides sont en voie de régression en France et en Europe.

Les espèces animales associées

Ces zones humides sont l'habitat d'espèces d'amphibiens comme la Salamandre ou certains tritons, d'odonates (libellules et demoiselles) et de certains reptiles comme la Couleuvre à collier. Certaines sources (Grande Dore, Antheuil) abritent de nombreux crustacés souterrains.



Les accumulations de tuf peuvent être importantes. Ici, une tuulière à Savigny-lès-Beaune (site FR 2601000).



La grande flûte en couleur - G. Bonnier - Ed. BELIN



Salamandre

D. Sirugue

Les tufières, sources et bas marais

État de conservation à privilégier

Tous ces milieux sont sensibles avant tout à la modification des conditions de circulation de l'eau. L'essentiel est d'éviter la dégradation des zones de tuf et de suintements situées dans les prairies, en évitant le pâturage prolongé des troupeaux.

Évolution de la végétation

L'évolution de la végétation des tufières est bloquée par l'excès de calcaire. Cependant, les accumulations de tuf finissent par boucher les sources. Lorsque celles-ci tarissent, l'assèchement progressif peut conduire, sur les pentes fortes à l'installation d'une végétation de pelouse ou de prairie à Molinie. Sur les pentes plus faibles, ou au pied des parois, des arbres comme le frêne peuvent s'installer. Ils conduiront à long terme à une formation boisée.

Dans les marais, la modification de l'écoulement de l'eau peut entraîner le développement de la Molinie. En l'absence d'un entretien par le pâturage, les espèces herbacées caractéristiques risquent de disparaître au profit de plantes arbustives puis d'arbres (frêne et érables).

Potentialités de production

Les sources et petits marais peuvent constituer des zones d'abreuvement pour le bétail. Le tuf était autrefois utilisé dans la construction des maisons ou des clochers d'église, comme celle de Bouilland, par exemple.



Le ruisseau de Clavoillon découvre ses belles concrétions de tuf.

P. Juillard - ONF

Modes de gestion recommandés

- La conservation en l'état des tufières et des sources est indispensable. Ces dernières seront ainsi mises à l'écart du pâturage, par la pose d'une clôture fixe, interdisant ainsi le passage des troupeaux.
- Un entretien régulier par un pâturage estival, quand le sol est portant, maintiendra le petit marais dans un bon état de conservation. Il faudra veiller à restreindre le pâturage quand le sol est très humide par la pose d'une clôture mobile de début septembre à fin juin. La charge du troupeau sera fixée entre 0,5 et 1 UGB/ha.
- L'utilisation de fertilisant, la création de drains, les travaux du sol sont fortement déconseillés, car ils entraînent la destruction d'un substrat fragile (le tuf), et une perturbation importante de la flore et de la qualité de l'eau..
- Dans le cas de petits travaux de débroussaillage, ils seront faits manuellement, en hiver.

Les cours d'eau

Code Natura 2000 : 3260
Code CORINE Biotopes : 24.4, 24.12

Végétation des eaux courantes
Rivière à truites

Comment les reconnaître?

Il s'agit de **petits cours d'eau claire et fraîche**, riches d'une végétation aquatique et riveraine caractéristique.

Ils présentent, le long de leur cours, une diversité de milieux : vasques et secteurs d'eaux calmes, zones de courant rapide et secteurs très riches en végétaux. Les plantes aquatiques et la faune se répartissent en fonction de ces petits ensembles.

Sur les deux sites, les cours d'eau présentent un débit irrégulier car ils sont alimentés par des nappes souterraines. Ils sont généralement à sec en été.

Où les observer?

Les cours d'eau sont peu nombreux sur les deux sites.

Site FR 2601000 : Le Rhoin (ou la Dore) prend sa source à 1,5 km au nord de Bouilland, il est alimenté par le ruisseau de Clavoillon.

Dans la partie nord du site, le ruisseau d'Anthéuil coule en direction de l'Ouche.

Site FR 2600973 : Seuls deux ruisseaux permanents sont présents. Il s'agit de la Cosanne qui prend sa source à Vauchignon puis coule en direction de Nolay, et du ruisseau le Pichotot près de Meloisey.



Martin-pêcheur

Un patrimoine régional

Tous ces petits cours d'eau aux eaux fraîches et bien oxygénées constituent des zones de reproduction pour la Truite fario.

La végétation joue un rôle essentiel dans l'épuration de l'eau, et dans la régulation des crues.

La grande flore en couleur - G. Bonnier - Ed. BELIN



Une végétation particulière

La végétation des cours d'eau est composée d'algues (characées), de la Renoncule aquatique, de la Menthe aquatique ou de la Berle.

Les arbustes et arbres des rives (saules, frênes ...) apportent un ombrage très important pour le maintien de la température de l'eau.

G. Nauche - CSNB



Sur une grande partie de son cours, le Rhoin coule au milieu des prairies.

P. Juillard - ONF

Les espèces animales associées

Le Chabot est un petit poisson des eaux claires, fraîches et rapides. Caché sous les pierres du fond de la rivière, il chasse à l'affût les larves d'insectes et les petits poissons.

Le Martin-pêcheur chasse dans le cours d'eau. Sa nourriture est composée essentiellement de petits poissons, d'insectes aquatiques, de têtards et de mollusques. Il niche dans les berges de terre ou s'en éloigne parfois pour rechercher un talus en bordure de chemin forestier. Un cours d'eau le plus naturel possible avec des arbres branchus en bordure, une bonne qualité de l'eau et un peuplement de poissons équilibré lui sont favorables.

Le Cincle plongeur est exclusivement lié aux rivières à courant fort. Il chasse dans l'eau en utilisant le courant pour se déplacer au fond de la rivière, où il capture les larves d'insectes qui constituent l'essentiel de son alimentation.

Les cours d'eau

Etat de conservation à privilégier

Un cours d'eau non recalibré avec une végétation herbacée peu envahissante correspond à un bon état de conservation. Un débit suffisant en période d'étiage est essentiel pour le maintien des communautés animales et végétales.

Potentialités de production

Les cours d'eau constituent une ressource en eau importante pour le secteur. Ils restent peu fréquentés pour la pêche.



Le Rhoin se caractérise par des secteurs ombragés riches en végétation (site FR 2601000).

C. Proudhon - ONF

Modes de gestion recommandés

- Il faut veiller au maintien de la qualité de l'eau sur l'ensemble des cours d'eau et particulièrement dans les zones où elle est altérée.
- La pose d'une clôture sur les berges très érodées permettra d'éviter le ravinement et le piétinement du fond du lit par le bétail.
- Quand il y a nécessité d'intervenir sur la végétation ou la rivière, il est important d'utiliser des techniques douces en assurant un entretien minimal du cours d'eau (débroussaillage manuel et localisé, pas d'engins lourds sur les berges...).
- La végétation arbustive apporte un ombrage indispensable au maintien de la température de l'eau. Son défrichement systématique n'est pas conseillé.
- La conservation des arbres de bord des cours d'eau est essentielle car ils assurent la stabilisation des berges, offrent des caches pour des espèces aquatiques et constituent des perchoirs et des sites de nidification pour de nombreux oiseaux.



Le ruisseau de Clavoillon en été (Site FR 2601000).

P. Juillard - ONF



Les espèces animales

Sur les deux sites, les milieux ouverts ou les secteurs situés à proximité immédiate (petits marais, tufières, sources et rivières), accueillent généralement une faune variée, particulièrement riche en insectes, en oiseaux et en reptiles, adaptée soit au caractère chaud et sec, soit aux conditions d'humidité.

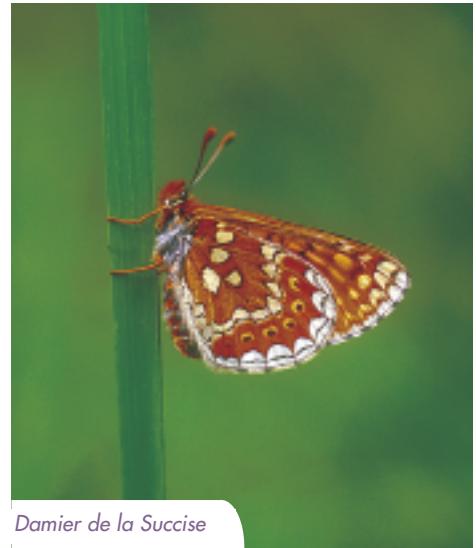
Les insectes

La richesse en plantes des prairies et pelouses permet la présence d'un grand nombre d'espèces d'insectes phytophages (qui se nourrissent des végétaux) et pollinisateurs.

Le **Damier de la succise** a été observé sur le site de la Côte de Beaune, où il fréquente les pelouses et prairies sèches. La chenille se développe sur la Scabieuse colombaria et la Knautie des Champs. Le maintien de l'ouverture des milieux par un pâturage extensif permet de garantir la conservation de l'espèce, à condition de conserver une densité importante des plantes hôtes. Il conviendra toutefois d'éviter l'amendement des prairies qui risque de faire disparaître la plante-hôte.

Certaines espèces dites «coprophages» se nourrissent des déjections animales. Les troupeaux domestiques jouent un rôle important ; il conviendra d'effectuer des traitements anti-parasitaires des animaux adapté au maintien de ces insectes qui participent au recyclage de la matière organique.

L'**Agrion de Mercure** est une demoiselle qui fréquente les bordures de ruisseaux aux eaux claires, riches en végétation et bien ensoleillées. Elle a été observée dans la vallée du Rhoin. Les prairies fraîches et les formations végétales humides bordant les cours d'eau jouent un rôle essentiel, puisqu'elles accueillent à la fois les oeufs, mais aussi les jeunes adultes pendant la période de maturation sexuelle. Les adultes rejoignent ensuite les zones de reproduction, c'est-à-dire le cours d'eau proprement dit. Les populations sont bien plus réduites dans les milieux colonisés par la végétation et quand les conditions favorables ne sont plus réunies (pollution des eaux et fermeture du milieu par les ligneux notamment). Il est donc important de ne pas faucher la végétation des zones humides à Reine des prés, d'éviter leur piétinement par le bétail, de veiller à la qualité de l'eau, de maintenir les bordures des rivières ouvertes en dégageant les ligneux, et de faciliter l'écoulement des ruisseaux. Les interventions se feront toujours par portion, en alternance d'une berge à l'autre et de l'amont vers l'aval en plusieurs années. Ces préconisations de gestion sont d'ailleurs valables pour l'ensemble des odonates (libellules et demoiselles).



Damier de la Succise

V. Gillet



Grands Rhinolophes

R. Desbrosses

Les mammifères

L'essentiel des espèces de mammifères d'intérêt communautaire fréquentant les milieux ouverts est représenté par les chauves-souris. Les chauves-souris d'Europe sont toutes insectivores.

Elles utilisent les prairies, riches en insectes, comme terrains de chasse. Les **rhinolophes**, par exemple, évoluent à faible hauteur le long des haies et autres alignements d'arbres, à l'intérieur ou en bordure de la végétation.

Il est donc important de conserver les prairies de fauche ou pâturées et d'éviter leur conversion en cultures. Le maintien voire la restauration des haies au sein des prairies, nécessaires au déplacement de ces espèces, est conseillé. Il est préconisé également de limiter l'utilisation des pesticides.

Le **chat sauvage**, également présent sur les deux sites, est plutôt lié aux milieux forestiers même s'il est observé occasionnellement dans les prairies.

Les espèces animales

Les oiseaux

La grande diversité des milieux présents sur les deux sites, la présence de vastes massifs boisés ceinturant de belles surfaces de prairies, la présence de cours d'eau permanents associée à une faible présence humaine (surtout dans la vallée du Rhoin) sont favorables à d'abondantes populations d'oiseaux.

Les deux sites sont localisés à l'intérieur du périmètre de la Zone de Protection Spéciale « Côte et Arrière-Côte de Dijon et de Beaune », qui s'étend sur un ensemble de plus de 60 000 ha de plateaux calcaires.

Les prairies et pelouses constituent des zones de nourrissage et de nidification pour de nombreuses espèces. Elles accueillent notamment la *Pie-grièche écorcheur*, qui se nourrit de gros insectes et dissimule son nid dans des buissons bas, épais et épineux. L'*Alouette lulu* fréquente les pelouses sèches, où elle niche au sol près d'un buisson. L'*Engoulevent d'Europe* chasse au crépuscule des insectes qu'il capture au vol. Le *Bruant ortolan* et l'*Oedicnème criard* sont des espèces en fort déclin en France qui vivent dans les milieux ouverts parsemés d'arbustes. Les pelouses constituent également le terrain de chasse de nombreux rapaces comme le *Circaète Jean-le-Blanc*. Se nourrissant uniquement de reptiles, il possède un territoire immense.

Toutes ces espèces sont liées à la mosaïque de végétation qui caractérisent les sites, avec un mélange de vastes secteurs ouverts riches en espèces herbacées et de zones arbustives. Elles sont sensibles à la fermeture des milieux et à l'utilisation de produits phytosanitaires qui ont un impact sur leur nourriture.

Dans les zones de cultures céréalières, il conviendra de prendre en compte certaines espèces, comme le *Busard Saint-Martin* dont le nid constitué d'herbe et de petites branches repose au sol.



Circaète Jean-le-Blanc

D. Sirgue

Les reptiles

Adaptés aux milieux secs et chauds, de nombreux reptiles fréquentent les pelouses sèches. Le *Lézard vert* et *Lézard des murailles* sont deux espèces plutôt méridionales assez fréquentes sur les deux sites. Elles affectionnent les espaces ensoleillés à végétation rase à buissonnante. La *Couleuvre d'Esculape* est une espèce qui peut grimper dans les arbres. Elle se nourrit de petits mammifères, d'oiseaux et d'autres reptiles. Maintenir l'ouverture des pelouses, en veillant à conserver les lisières et noyaux arbustifs, contribue à la sauvegarde de ces espèces.



Crapaud accoucheur

S. Puissant

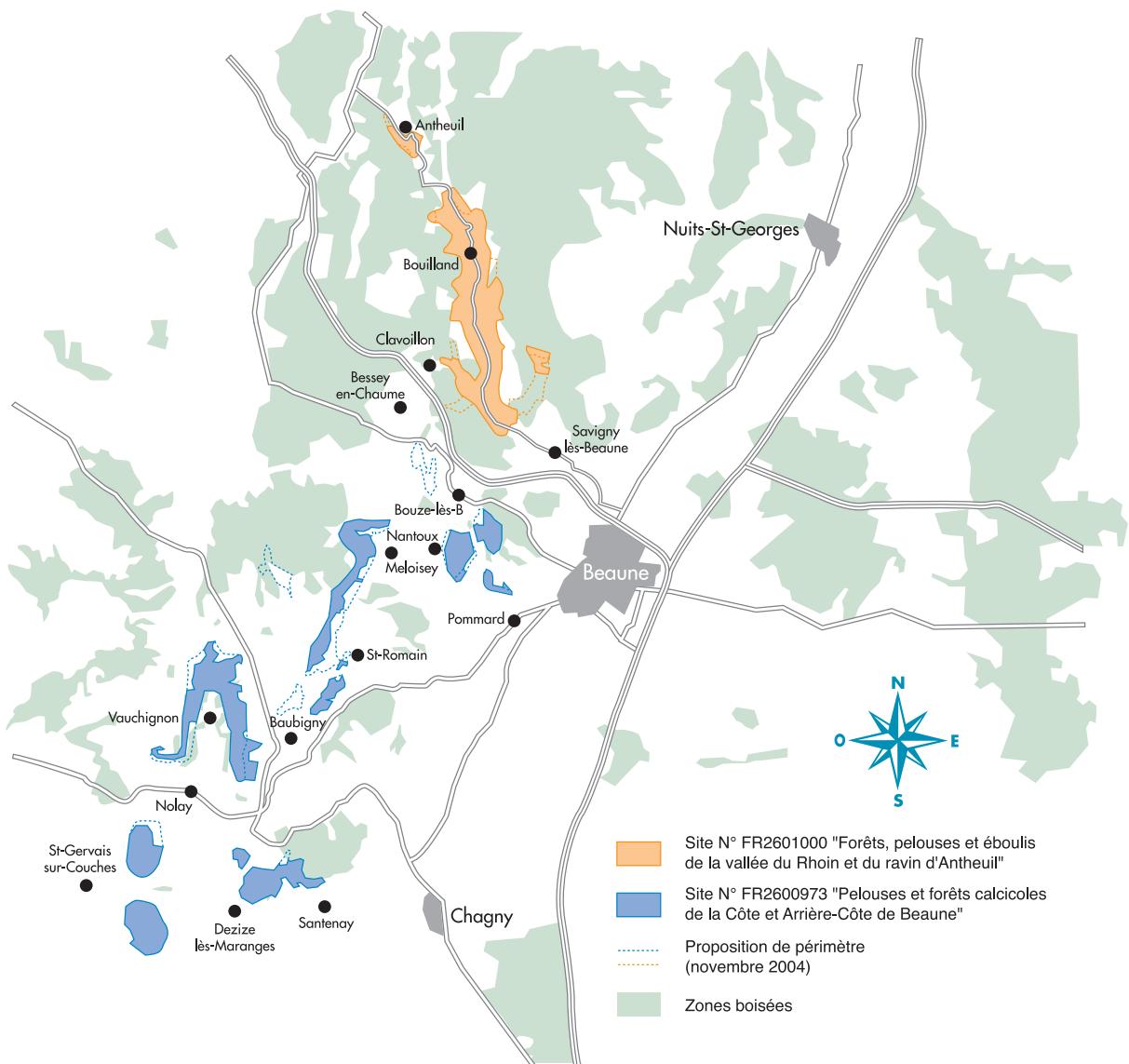
Les amphibiens

Les sources et vasques d'eau accueillent la *Salamandre* et le *Triton palmé*. Dans les secteurs frais ont été observés la *Grenouille rousse* et le *Crapaud accoucheur*.

La prise en compte des zones humides est indispensable à la sauvegarde de ces espèces, en maintenant notamment les zones de sources à l'écart du piétinement du bétail, et en conservant les petits murets et murgers favorables au *Crapaud accoucheur*.

Les poissons

Le *Chabot* est un petit poisson mesurant entre 10 et 15 centimètres, vivant dans les eaux claires. Il se cache généralement sous les pierres ou dans les herbiers, où il chasse les proies qui passent à proximité (larves d'insectes, œufs et alevins de poissons). Le chabot affectionne les petits cours d'eau rapides des têtes de bassin présentant des milieux variés (graviers, blocs de pierres, groupements de végétaux aquatiques). C'est un compagnon habituel de la *Truite fario*. Pour assurer son maintien, il est conseillé d'éviter la pollution de l'eau, agricole et domestique, ainsi que le curage des cours d'eau qui banalise les milieux.



Le site n° FR 2600973 «**Pelouses et forêts calcaires de la Côte et Arrière-Côte de Beaune**», d'une surface de 1 600 ha, s'étend sur une quinzaine de communes entre Bouze-lès-Beaune au nord et Saint-Sernin-du-Plain au sud. La particularité de ce site, localisé sur un relief de côte calcaire disposé en gradins, est la présence d'un ensemble important de pelouses calcaires. Ces milieux sont dominés par une végétation herbacée plutôt rase qui se développe sur des sols pauvres. Elles recouvrent généralement les sommets et les rebords des plateaux de la Côte de Beaune et représentent environ 1/3 de la surface du site. On les nomme localement «friches» ou «toppes».

En liaison avec la Côte dijonnaise, elles constituent une des plus grandes unités du nord de la France.

Les prairies sont également bien représentées (environ 20 % du site). La Côte de Beaune se caractérise aussi par ses forêts, typiques des sols calcaires, dominées par le chêne pubescent sur les coteaux les mieux exposés, les érables et le frêne dans les vallons rocheux, ou encore le hêtre, le charme et le chêne sessile sur les plateaux et versants. Concernant la faune et la flore, nombreuses sont les espèces qui se trouvent ici en limite de leur aire de répartition en France. Elles sont souvent liées aux milieux ouverts (pelouses et falaises, dalles rocheuses).

Rédaction, conception :



Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons
Chemin du Moulin des Étangs - 21600 Fenay
Tél. 03 80 79 25 99 / Fax. 03 80 79 25 95
conservatoire@sitesnaturelsbourgogne.asso.fr
www.sitesnaturelsbourgogne.asso.fr

En collaboration avec la chambre d'agriculture de la Côte-d'Or

Remarquable par son état de conservation, la vallée du Rhoin est intégrée en totalité dans le site n° FR 2601000 «**Forêts, pelouses, éboulis de la vallée du Rhoin et du ravin d'Antheuil**».

Essentiellement forestier, ce site est réparti en deux ensembles : la vallée du Rhoin et la vallée de Clavoillon, puis le ravin d'Antheuil, isolé au nord, près de la vallée de l'Ouche.

Le relief très contrasté pour la région oppose les plateaux bordés de pelouses et de hautes falaises et les versants recouverts par les éboulis et les forêts de hêtre.

Dans les combes et au pied des falaises, les forêts de ravin à tilleul et érables forment des ensembles remarquables, tant par leur étendue que par leur rareté en France.

Les prairies tapissent le fond des vallées. Consacrées à l'élevage bovin, elles représentent encore des surfaces importantes.

La diversité des expositions permet donc la présence de milieux très variés et aussi d'espèces animales et végétales adaptées à ces conditions.

Le site abrite le Faucon pèlerin nichant sur les falaises, l'Anthyllide des montagnes garnissant les corniches, ou encore de nombreuses chauves-souris fréquentant la grotte d'Antheuil.

Avec le soutien financier de :

